

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHÈQUES-POSTAUX

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 1 heure à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »

PARAITRA LE 5 NOVEMBRE

Semence des pommes de terre pour 1922

Nous tenons à aviser dès maintenant nos adhérents que nous nous mettons à leur disposition pour leur procurer les semences de pommes de terre pour la prochaine campagne, lesquelles seront presque introuvables dans notre région.

On nous propose des semences venant de Hollande possédant toutes les garanties désirables. Les prix sont très élevés, mais il vaut mieux payer cher et avoir la certitude d'obtenir un résultat.

Nous fournirons à nos bureaux tous renseignements et prix.

POUDRE SAINT-ÉLOI
pour le chaulage des semences

Nous tenons à la disposition de nos adhérents des paquets de cette poudre, à raison de 0 fr. 80 le paquet, servant pour un hectolitre de semences, pris à nos bureaux.

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Nous avons expédié la presque totalité des commandes d'engrais qui nous ont été demandées pour les ensemencements d'automne. Nous n'avons plus guère à faire partir que celles parvenues au Syndicat ces tout derniers jours. Nous faisons exception cependant pour les commandes de scories que nous ne pouvons plus livrer déjà depuis le commencement du mois par suite de l'épuisement de nos stocks et du retard dans les arrivages des usines de l'Est. Cependant celles-ci ont commencé à nous expédier les ordres que nous avons passés en août dernier, et nous espérons recevoir sous peu avis de départ de partie des quantités que nous avions demandées pour nos livraisons de détail ou en groupement au départ de Nantes.

Mais nous devons tenir nos syndiqués en garde contre tout retard possible, si les scories demandées par eux sont destinées aux ensemencements de blé. Ils feront bien de s'assurer d'autres engrais disponibles ; notamment des phosphates d'Algérie que nous pouvons livrer à partir de ce jour avec une nouvelle réduction de prix de 1 fr. par 100 kilos, ce qui remet les 100 kilos franco toutes gares, suivant nos conditions usuelles :

En phosphates réduits à 18 % à 15 » »
— — — — — 20 % à 15 50
En phosphates purs à 26 % à 16 50

Ces derniers sont remarquablement avantageux, le degré d'acide phosphorique ne ressortant plus qu'à 0 fr. 635 le degré et les 100 kilogrammes franco.

Nous ne pouvons plus livrer de sulfate de potasse. Les mines d'Alsace suspendent les envois et les stocks qui étaient fort peu importants sont épuisés. Nous livrons encore du chlorure de potassium et de la sylvinite riche ou pauvre.

Les cours du nitrate de soude ont passé depuis quelques mois par des phases terribles de dégringolade qui ont déterminé des ruines commerciales importantes. Le marché est resté sans direction pendant ce temps. Cependant une entente entre les producteurs, le gouvernement du Chili et les importateurs d'Europe vient d'aboutir et a établi une échelle de prix pour 6 mois pour les livraisons dans les divers ports. Nous donnons ci-dessous ceux qui intéressent le port de Nantes. Ils étaient à la date du 3 octobre de :

Octobre.....	71 fr.	Janvier.....	74 fr.
Novembre...	72 fr.	Février.....	75 fr.
Décembre...	73 fr.	Mars-avril...	76 fr.

Ces prix concernent les ventes de l'importation aux acheteurs de gros et aux conditions de ces affaires. Pour la revente aux consommateurs, il y a lieu d'ajouter les frais de réception, camionnage, magasinage, intérêts de fonds, manutentions diverses et port par chemin de fer qui augmentent sensiblement le coût premier. De plus il reste bien entendu que ces prix sont loin d'être stables. Ils peuvent monter ou baisser suivant les circonstances et les variations de valeur de la livre anglaise. En ce moment les prix ci-dessus se sont déjà relevés, et comme les importateurs ont, nous dit-on, exigé que les règlements soient faits sur le cours de la livre, il y a là un alean dangereux.

Nous nous étions, il y a deux ans, assurés, à cette époque, nos approvisionnements de nitrate pour le printemps. Il ne nous semble pas prudent, cette année, de faire la même opération.

En novembre 1919 les cotes officielles étaient de..... 87 à 89 fr.
En février 1920 de..... 123 fr.
En novembre 1920 de..... 118 fr.
En février 1921 de..... 123 fr.

Cette année, nous sommes aux environs de 71/72, que seront les cours en février ? Les stocks en Europe sont presque au double de l'an dernier, ceux du Chili, très importants malgré une diminution sensible de la production. Les existences sont estimées à 2.327.000 tonnes contre 2.008.000 en 1920 et 1.414.000 en 1913.

Le sulfate d'ammoniaque très offert à prix réduit, avait déterminé il y a 6 mois l'effondrement des prix du nitrate de soude. La vente en ayant été particulièrement importante cet automne grâce aux bas prix, les cours ont remonté. En sera-t-il de même du nitrate de soude au printemps, cela est possible, mais peut-on dire que cela soit probable.

Nous préférons laisser chacun libre de se déterminer, et nous sommes à la disposition de ceux de nos syndiqués qui croiraient l'heure venue de s'assurer, dès maintenant, aux cours actuels, leurs besoins futurs, pour leur donner, soit verbalement, soit par correspondance, un prix ferme, valable pour réponse à nous parvenir dans les 48 heures.

SULFATE DE CUIVRE

Les vendanges sont terminées, un assez bon courant d'affaires a été traité, et les viticulteurs débarrassés des soucis du ramassage de la récolte et de sa réalisation, pensent déjà aux travaux de la prochaine campagne.

La difficulté de se procurer des fumiers déterminera beaucoup d'entre-eux à recourir aux engrais chimiques.

Le sulfate de cuivre dont l'emploi avait été très attaqué comme inutile, par des communiqués très captivants de M. et Mme Villedieu, de Tours, va garder sa situation de tout premier ordre comme anticryptogamique.

La *Revue de Viticulture* vient de publier, dans son numéro du 6 octobre, un article très courageux de M. Villedieu, reconnaissant qu'il s'est trompé. Pour ceux que la question intéresse particulièrement, nous publions la première partie de sa communication.

Plusieurs de nos syndiqués nous ont déjà questionnés sur les prix praticables en sulfate de cuivre. Nous nous sommes fait mettre en mains une quantité limitée au prix de 148 fr. les 100 kilos logés livrables d'ici fin décembre, toutes nos conditions usuelles, ce prix est ferme jusqu'au 5 novembre, jusqu'à concurrence de cette quantité.

Bouillie sans cuivre

Je dois aux lecteurs de la *Revue de Viticulture* ce dur aveu : La formule de bouillie au sulfate d'alumine que je leur avais proposé d'essayer cette année sur un coin de leur vignoble a donné partout de pitoyables résultats.

Si dure que soit la vérité, il faut savoir la reconnaître. Il n'y a là d'ailleurs rien qui vienne infirmer les travaux de laboratoire que nous avons exposés aux lecteurs, car ici je puis affirmer que, répétant cet été avec le Mildiou de la vigne les expériences faites cet hiver avec le Phytophthora (Mildiou de la pomme de terre), j'ai vu le Mildiou de la vigne vivre au sein de solutions d'hydrocarbonate de cuivre.

Ce que prouve l'échec de l'expérience demandée, c'est que mes connaissances en viticulture sont des plus médiocres ; j'ai déjà avoué qu'hélas le laboratoire me retentait toute l'année, je n'avais pu utiliser que des plantes à ma portée pour faire des essais et ces plantes, constituées par des fusains ou des magnolias ornant le jardin de mon Ecole, n'avaient aucun rapport avec le feuillage des ceps.

Tablant sur les données admises comme des dogmes, j'avais pensé qu'il suffisait pour qu'une bouillie agisse qu'elle soit adhérente au moment de son épandage et j'avais cru — tant de savants viticoles l'avaient affirmé — que l'excès de chaux dans cette bouillie était sans inconvénient.

Cette simplicité et cette confiance devaient amener un échec ; je l'ai reconnu plus tard.

Je pensais également que, devant la gravité de la question, les expérimentateurs et surtout les professeurs ne se contenteraient pas d'enregistrer les résultats, mais signaleraient les observations qu'ils auraient pu faire.

Je dois dire que l'un d'entre eux, M. Vivet, d'Alger, m'a communiqué dès le début des remarques qui ont attiré mon attention, quelques viticulteurs également, et particulièrement MM. Gaujal, de Vulliod et Mabelly ; je les en remercie vivement. A part cela, je n'ai rien reçu.

Il m'a été donné de constater que cette fameuse bouillie si adhérente sur verre ou sur feuille lisse, formait, à son épandage, une multitude de petites plaques extrêmement solides, très adhérentes à ce moment à la feuille, mais qui, le lendemain ou le surlendemain, se détachaient facilement au moindre choc ou sous la plus faible pluie.

Si, à ce moment, on regardait à la loupe une feuille recouverte de bouillie, on voyait nettement que la surface de cette feuille se détachait de la petite plaquette et que sa croissance hâtive faisait saillir la plaque de bouillie sans que celle-ci ne porte plus que par sa circonférence ; la tache représentait alors une sorte de couvercle posé sur une cupule faite par la feuille elle-même ; elle se détachait alors facilement ou, en tous cas, n'avait plus avec la feuille qu'un contact très limité ; sur les vieilles feuilles, on observait plus lentement les mêmes phénomènes.

L'excès d'adhérence est devenu ici une véritable cause d'insuccès.

Or, la première vertu d'une bouillie est de « tenir » sur la feuille ; absente, elle n'a plus aucune valeur.

G. VILLEDIEU.
(Revue de Viticulture.)

La Situation Agricole

Paris, 19 octobre.

La situation climatique, une fois de plus cette année, inspire les plus légitimes appréhensions à nos agriculteurs. La sécheresse se poursuit, impitoyable, et les inconvénients de cet état de choses se font sentir très vivement. Quel que soit le rayon envisagé, sauf peut-être dans certaines régions méridionales, on réclame de l'eau pour permettre de travailler les terres, d'effectuer ou d'achever les semailles, d'alimenter le bétail en eau, etc. Par endroits, principalement dans nos terres fortes du Nord, il est absolument impossible de travailler le sol, et le retard devient inquiétant. De plus, la levée des premiers semis, qui, jusqu'à il y a peu de jours encore pouvait être considérée comme normale, se montre maintenant irrégulière ; manifestement, les jeunes plants souffrent du manque d'eau. Toute considération relative aux conséquences de cette situation pour les futures moissons serait évidemment prématurée ; on ne peut, néanmoins, s'empêcher de faire un rapprochement entre les conditions dans lesquelles se sont effectuées les semailles d'automne, l'an passé, avec celles qui prévalent actuellement, et de se rappeler que l'ensemencement

ment effectué pour ainsi dire dans de la boue, nous a valu de nos belles récoltes.

Au point de vue des graines fourragères, les plaintes ont été particulièrement accentuées ces temps derniers. La réunion de Poitiers, par les échanges de vues auxquels elle a donné lieu, vient de confirmer la faiblesse de nos rendements, principalement en trèfle.

En ce qui concerne les plantes-racines, l'arrachage se poursuit dans les conditions les plus pénibles ; un médiocre rendement se confirme en betteraves, insuffisance que ne compensera probablement pas la densité plutôt élevée du jus.

La récolte de haricots, enfin, continue à se montrer déficitaire.

Offres très restreintes en blé ; cours en baisse. Affaires toujours à peu près nulles en seigle. Farines plutôt lourdes ; sons soutenus. Avoines fermes et très peu offertes en provenances indigènes. Cours stationnaires en orges. Maïs calme. Sarrasin ferme.

(Bulletin des Halles.)

La meilleure fumure azotée pour le blé

L'intensification de la production, sous toutes ses formes, revêt toujours le caractère d'un devoir impérieux, auquel aucun producteur, le producteur agricole surtout, ne doit se dérober, si nous voulons revenir promptement à une situation économique normale.

La production du blé a préoccupé, à juste titre, les Pouvoirs publics. Le Comité national du blé et, à sa suite, les Offices agricoles départementaux, ont mis en œuvre tous les moyens d'action dont ils disposent pour intensifier cette production.

Le choix des variétés à cultiver, la sélection des semences, les fumures ont été, en dehors des façons culturales, les points sur lesquels s'est portée l'attention de ces divers organismes de vulgarisation des meilleures méthodes à mettre en pratique, pour que notre production en blé corresponde à nos besoins, et les dépasse même.

La France, actuellement plus que jamais, ne produit, malheureusement, pas tout le blé dont elle a besoin ; son rendement moyen était allé sans cesse décroissant depuis 1914. Abstraction faite des conséquences fâcheuses, irrémédiables même, pour le moment tout au moins, issues de la guerre, et qui font que la surface consacrée à la culture du blé, dans les régions qui étaient, à juste titre, considérées comme le grenier de la France, s'est trouvée considérablement diminuée, il faut rechercher la cause principale de cette infériorité dans un emploi trop parcimonieux des engrais. Pendant la guerre, la rarefaction des matières premières, les difficultés inhérentes aux transports ont été les causes principales de la réduction des fumures. Depuis, ce sont surtout les cours élevés auxquels les engrais se sont maintenus.

Cependant, la culture du blé reste, malgré tout, susceptible de laisser aux producteurs un bénéfice assez rémunérateur, par le jeu de l'emploi rationnel des engrais en général et notamment des engrais azotés. A ce sujet, les essais nombreux entrepris dans le département d'Indre-et-Loire par les soins de l'Office agricole départemental, ont fourni, en grande culture, des résultats plus que suffisants pour convaincre les plus incrédules.

L'emploi d'une fumure de 500 kilogr. de superphosphate minéral, 75 kilogr. de sulfate d'ammoniaque, 350 kilogr. de sylvinite riche enfouis avant les semailles et de 75 kilogr. de nitrate de soude appliqués en couverture, au premier printemps, a permis d'obtenir les rendements suivants : la parcelle témoin qui n'avait reçu que la fumure ordinaire (chiffres rapportés à l'hectare) employée dans la région, a donné en moyenne 18 hectol. 84 de grain et 3.024 kilogr. de paille.

La parcelle avec engrais a donné, en moyenne, 24 hectol. 09 de grains et 4.116 kilogr. de paille, soit un excédent, par hectare, de 5 hectol. 25 de grain et 1.092 kilogr. de paille.

La valeur de cet excédent a été, au total, d'environ 500 fr. pour une dépense en engrais de 250 fr.

En passant, et bien que nous y reviendrons plus loin, nous ferons remarquer que dans ces essais, on avait utilisé comme fumure azotée les deux formes d'azote, ammoniacale et nitrique. D'une façon générale, le cultivateur limite à la seule forme nitrique la fumure azotée complémentaire qu'il réserve à ses blés. Il n'emploie peu ou pas de fumure azotée d'automne.

Le cultivateur agit-il sagement, économiquement, en n'employant pas d'engrais azoté d'automne ?

Certes non. Si l'on n'emploie pas d'engrais à l'automne, engrais phosphatés et azotés, et voire même d'engrais potassiques, les céréales d'hiver végèteront ; les plantes ne prendront pas tout le développement qu'elles devraient acquérir dans leur première période de végétation, et si l'hiver est rigoureux, elles souffriront tellement que toute application d'engrais en couverture au printemps deviendra elle-même inutile.

Il est une autre considération sans doute plus importante, en raison de ses conséquences, qui doit inciter le cultivateur à donner à ses blés une fumure azotée d'automne, sous forme de sulfate d'ammoniaque. C'est le rôle que l'azote est appelé à jouer dans les diverses phases de la végétation du blé.

D'une façon générale, l'azote joue un rôle agricole moins important que l'acide phosphorique dans la production du blé. Ainsi que le conseille judicieusement M. Garola, on doit en ménager la distribution avec le plus grand soin, pour éviter l'exubérance de végétation qui compromet les rendements en grain, et favorise le développement des végétations cryptogamiques parasites. Dans les champs qui ont reçu trop d'azote au printemps surtout, les blés poussent trop verts et restent trop longtemps avant de passer au jaune. La rouille s'en empare ou bien la verse les abat.

L'absorption des éléments nutritifs par le blé varie d'une époque à l'autre de la végétation, de même que le développement des racines. Il paraît de toute évidence que les besoins d'engrais que ressentira la plante, sont d'autant plus élevés que l'unité de racines devra absorber dans l'unité de temps une plus grande proportion d'éléments nutritifs.

On sait, d'après les résultats des recherches de M. Garola, que le travail d'absorption de l'unité de racines, atteint son maximum pendant la période qui s'étend du tallage à la floraison.

C'est donc à ce moment que le blé a le plus besoin d'avoir à sa disposition de grandes provisions de substances assimilables, et notamment de substances azotées.

A ce moment, le travail de l'unité de racines est deux fois et demi plus grand qu'avant le tallage, et plus de trois fois plus énergique que pendant la maturité.

Dans cette période du tallage à la floraison le blé devra pouvoir trouver à sa disposition, en quantités raisonnables, l'azote qui lui est nécessaire.

En année suffisamment humide, sans l'être à l'excès, le nitrate aura l'inconvénient de procurer au blé un excès d'azote immédiatement assimilable, et de favoriser par trop le développement herbacé.

Si, contrairement à ce qui se pratique le plus couramment, on distribue au blé une fumure composée de partie nitrique et de partie ammoniacale, et par moitié d'azote sous ces deux formes, nous éviterons l'inconvénient signalé.

Le nitrate de soude donnera le coup de fouet nécessaire au départ de la végétation au moment du tallage ; le sulfate d'ammoniaque, par sa nitrification régulière et continue, complètera progressivement la nutrition. Cette action se produit alors sans à-coup, en favorisant le développement régulier absolument normal de la récolte, durant toute cette période délicate pendant laquelle le blé souffre autant, mais avec des conséquences inverses, tout aussi néfastes, d'un excès de nourriture azotée immédiatement assimilable, ou de la faim d'azote.

Les résultats obtenus dans les essais entrepris par l'Office agricole départemental d'Indre-et-Loire, sont une nouvelle confirmation des données ci-dessus énoncées.

La mise en pratique des principes qui font l'objet de cette étude aura pour con-

séquence une augmentation de la consommation du sulfate d'ammoniaque, produit national, et ce pour le grand profit du producteur et de la collectivité.

P. HOC.

(Agriculture pratique.)

Répression des Fraudes

(SUITE ET FIN)

TITRE IV

DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX VINS, AUX VINS MOUSSEUX ET AUX EAUX-DE-VIE

Art. 10. — Les récipients et emballages dans lesquels des produits destinés à la préparation ou à la conservation des vins, vins mousseux et eaux-de-vie sont détenus en vue de la vente, mise en vente ou vendus, doivent être revêtus d'une étiquette portant l'indication des éléments entrant dans la composition du produit.

Ces éléments doivent être désignés par leur dénomination commerciale usuelle, sans abréviations qui soient de nature à tromper l'acheteur sur leur signification.

La dénomination de ceux de ces éléments dont l'emploi n'est permis par le présent règlement qu'à doses limitées doit être suivie de l'indication de la quantité dudit élément contenue dans 100 grammes ou dans un litre du produit.

Les indications ci-dessus visées doivent être inscrites en caractères de dimensions au moins égales à la moitié des caractères les plus grands figurant sur l'étiquette et de même apparence typographique.

Les dispositions du présent article sont applicables aux inscriptions figurant dans les annonces, réclames et papiers de commerce et concernant les produits ci-dessus visés.

Art. 11. — Il est interdit à toute personne se livrant au commerce des vins ou eaux-de-vie de faire figurer sur ses étiquettes, marques, factures, papiers de commerce, emballages et récipients, la mention « propriétaire à », « viticulteur à », « négociant à », ou « commerçant à », suivie du nom d'une région ou d'un cru particulier sur le territoire desquels elle ne possède ni propriété, ni vignoble, ni établissement commercial.

Art. 12. — Lorsqu'un nom de région ou de localité constitue une appellation, les propriétaires, viticulteurs, négociants ou commerçants résidant dans cette région ou localité, quand ils mettent en vente ou vendent un produit n'ayant pas droit à ladite appellation, ne peuvent faire figurer sur leurs étiquettes, marques, factures, papiers de commerce, emballages et récipients, le nom de ladite région ou la localité qu'à la condition de le faire précéder des mots « propriétaire à », « viticulteur à », « négociant à », ou « commerçant à », suivis de l'indication ou du département où est située la région ou la localité, le tout imprimé en caractères identiques.

Art. 13. — L'emploi de toute indication ou signe susceptible de créer dans l'esprit de l'acheteur une confusion sur la nature ou sur l'origine des produits visés au présent décret, lorsque d'après la convention ou les usages la désignation de l'origine attribuée à ces produits devra être considérée comme la cause principale de la vente, est interdit en toutes circonstances et sous quelque forme que ce soit, notamment :

1° Sur les récipients et emballages ;
2° Sur les étiquettes, capsules, bouchons, cachets ou tout autre appareil de fermeture ;

3° Dans les papiers de commerce, factures, catalogues, prospectus, prix-courants, enseignes, affiches, tableaux-réclames, annonces ou tout autre moyen de publicité.

Art. 14. — Un délai de trois mois, à dater de la publication du présent règlement, est accordé aux intéressés pour se conformer aux prescriptions des articles 4 (3^e paragraphe), 8 (dernier paragraphe), 10, et, en ce qui concerne la dimension des caractères, aux prescriptions de l'article 5.

Art. 15. — Sont abrogés les décrets des 3 septembre 1907, 6 novembre 1913 et 11 septembre 1920.

Art. 16. — Le ministre de la Justice, le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce et

de l'Industrie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Rambouillet, le 19 août 1921.

A. MILLERAND.

Le rendement du blé en égard à la culture précédente

La présente campagne du blé a donné lieu à diverses observations d'ordre pratique parmi lesquelles il importe de souligner, de particulière façon, celles qui ont trait à l'influence de la culture qui a précédé le blé sur le rendement de cette céréale.

Les coutumes en cours, dans une même région, sont généralement consacrées par les résultats favorables qu'habituellement on obtient en faisant suivre telle ou telle culture par une culture de blé, à l'automne.

Cependant, l'influence de la culture précédente donne lieu encore à des controverses par suite de la variabilité des résultats, suivant les situations, et c'est ce qui démontre qu'en ce qui concerne la nature du sol, son degré de fertilité et la nature de la plante qui a précédé le blé sur le même terrain, une distinction est nécessaire si l'on veut, par de bons principes culturaux, disposer des éléments les plus favorables à l'obtention de rendements élevés en grain et en paille.

Parmi les cultures exerçant une influence plus ou moins marquée en égard aux avantages qu'elles peuvent procurer, il convient de s'arrêter à celle qui, dans la majorité des cas, favorise dans les meilleures conditions le rendement du blé qui doit lui succéder.

L'opinion accréditée est que les meilleurs blés sont ceux qui viennent après les betteraves ou les pommes de terre. Les labours profonds, les fortes fumures et les nombreuses façons culturales que ces plantes reçoivent durant le cours de leur végétation, mettent le terrain dans des conditions particulièrement favorables à la production du blé. Ce dernier trouve une terre bien ameublie, exempte de mauvaises herbes, et copieusement fumée en vieil engrais, toutes conditions dont il tire le plus grand profit.

Après le colza, les choux, le tabac, on voit les blés d'hiver réussir généralement très bien ; il en est de même après fourrages verts (vesces, pois gris, sarrasin, seigle vert, etc.) ; quant aux plantes-racines, il faut qu'elles soient enlevées de bonne heure pour qu'on ait le temps de semer le blé en automne.

Un seul labour, peu profond, parfois même un coup de scarificateur, suffit pour préparer la terre à l'ensemencement ; on complète cette préparation par un roulage.

Les cultures mentionnées ci-dessus laissent la terre exempte de mauvaises herbes ; elles emploient le personnel et les attelages au moment où les céréales n'en ont pas besoin ; elles peuvent supporter sans en souffrir, des doses considérables de fumier de ferme ; elles absorbent les deux tiers des éléments nutritifs, laissant l'autre tiers au blé. D'ailleurs, ces plantes ne prennent pas au sol tous ces éléments dans les mêmes proportions que le blé. Et si l'on a soin de toujours former le fond de l'ensemencement avec des variétés de blé bien adaptées, donnant un grain bien coté sur le marché, on peut espérer un rendement satisfaisant.

Mais le résultat est-il aussi avantageux lorsque le blé succède à la betterave ou à une légumineuse fourragère que lorsqu'il succède à la pomme de terre ?

C'est sur ce point qu'il est utile d'apporter des précisions en se basant sur l'expérience, et les observations faites cette année encore dans les cultures de bons praticiens permettent de souligner l'importance de cette question au point de vue pratique.

Rationnellement, on doit envisager les exigences des plantes en tel et tel élément fertilisant, car de ces exigences plus ou moins grandes et variables dépend le rendement du blé en grain et en paille.

Voici, notamment une expérience faite, en Seine-et-Oise, sur trois parcelles ayant donné, l'an dernier, des récoltes de pommes de terre, de betteraves et de haricots.

Ces parcelles furent ensemencées en blé le 18 octobre, et ce blé reçut une fumure composée de 400 kilos de superphosphate minéral 13/15, à l'hectare, engrais enfoui au moment du semis du blé, puis 150 kilogrammes de nitrate de soude et 125 kilogrammes de chlorure de potassium, répandus en couverture au printemps.

Il s'agissait d'apprécier l'influence respective de chacune des cultures précitées faites dans des conditions de terrain et de milieu identiques sur le rendement du blé semé sur les trois parcelles (même variété de blé, mêmes soins culturaux donnés à celui-ci, sur toute l'étendue ensemencée, en un mot, conditions de culture, de fumure, etc., en tout semblables).

Les rendements comparatifs du blé sont exprimés par les chiffres ci-dessous :

	Paille	Grain	Déchets
	Poids de		
	kil. hectol. l'hectol. kil.		
Pommes de terre	5.412	42.95	80,24 1.262
Betteraves	3.670	29.86	80,13 539
Haricots	6.015	44,84	78,18 1.407

Ainsi, le résultat donné, par cette expérience est en tous points conforme à ce que l'on sait sur les besoins des plantes.

C'est après la culture de haricots que le rendement total du blé s'est montré le plus élevé, ce qui s'explique par le peu d'exigences de la légumineuse en azote, élément qu'elle puise directement dans l'atmosphère.

A peu près au même rang s'inscrit le rendement obtenu après culture de pommes de terre, et distançant notablement le rendement obtenu après une culture de betteraves, plantes qui ont besoin de beaucoup d'azote, surtout, ce qui influe considérablement sur la récolte suivante en paille et grain.

Cependant, il est un point qui retient particulièrement l'attention : c'est que le poids de l'hectolitre de grain est bien plus élevé dans les parcelles en blé après betteraves et pommes de terre, plantes qui n'ont utilisé qu'une très petite quantité de l'acide phosphorique qui leur a été apporté par ces cultures et dont le surplus a servi, avec la nouvelle dose apportée au blé par la fumure, à la formation du grain qui, lui, en exige beaucoup.

Par contre, le poids de l'hectolitre de grain est sensiblement plus faible dans la parcelle ayant reçu, auparavant, des haricots ; cela tient à ce que la grande quantité d'azote contenue dans le sol a provoqué la verse et surtout, à ce que cette culture de haricots avait puisé la presque totalité de l'acide phosphorique que la fumure lui avait apporté.

De ces observations, il paraît donc résulter que la culture de la pomme de terre est bien moins épuisante que la culture de la betterave fourragère, et qu'elle peut constituer un excellent précédent pour les céréales, et pour le blé en particulier.

Ces résultats présentent un incontestable intérêt. Ils montrent que les améliorations à introduire dans la culture du blé doivent être appuyées, à cet égard, sur des expériences comparatives que l'on peut poursuivre avec d'autres cultures, afin de bien déterminer l'influence des unes et des autres sur le rendement du blé.

Concluons, enfin, en disant que, très certainement, la méthode expérimentale doit contribuer à diffuser les moyens propres à l'augmentation du rendement à l'hectare de nos céréales.

(Bulletin des Halles.)

Office Régional Agricole de l'Ouest

Centre régional d'expérimentation zootechnique de Nantes

Pour un groupe de 5 ou 6 éleveurs disposant d'un minimum de cinq litres de lait écrémé par bête, il serait fourni à chacun les 200 kilos d'aliments concentrés nécessaires pour produire un porc gras de 100 kilos, avec un goret bien venant et de bonne race.

En dehors de lait et d'eaux grasses, rien autre chose ne devrait lui être donné.

Temps nécessaire, moins de quatre mois.

Prix des aliments 120 fr. franco de port, à l'adresse d'un seul destinataire.

Chacun aurait à fournir une attestation du poids du porcelet au début, signée par deux voisins et une autre du poids final, ainsi que de la qualité de la bête si elle est tuée dans le pays.

En échange de ces deux certificats, il recevra une prime de cinquante francs.

Celui du groupe qui aura le mieux réussi aura droit en outre à une récompense de cent francs.

Ceux qui préféreraient élever ensemble deux porcs recevraient également pour 120 fr. la nourriture du second, mais la prime pour les certificats de poids ne serait pas augmentée.

LES RÉCOLTES

CÉRÉALES

Les cours du blé se nivellent et les écarts se comblent tant sur les diverses époques de livraison que sur les divers marchés français.

Nous voyons, en effet, les cours suivants au marché de Paris du 20 de ce mois :

Courant du mois	74 nom.
4 premiers mois 1922	75 fait.

Avec un écart aussi minime de 1 franc par 100 kilos, il est impossible de payer les frais de magasinage, intérêts de fonds, etc. D'où conclusion : baisse du disponible ou hausse du livrable.

Les offres de la culture sont peu importantes, le moment ne s'y prête pas, les cultivateurs étant tous occupés par leurs ensemencements d'automne, laissent leurs blés en grenier et ne reviendront aux marchés que plus tard.

La hausse du livrable est-elle probable ? ou simplement même possible ? Nous avouons ne pas être de taille à résoudre ce problème, dont les données sont multiples. Il faut envisager bien des points de vue. Inégalité de la production par rapport à la consommation dans nombre de départements, prix élevés des transports par chemins de fer, mise en vente par le Ravitaillement de stocks importants de blés en plus ou moins bon état, en fin par-dessus tout ratification par l'avenir de l'évaluation par le Ministère de la récolte 1921 qui a surpris même les plus optimistes, et reste toujours un sujet de doute et d'incertitude.

L'écart des prix de vente entre les diverses régions a sensiblement diminué. Cependant il est encore grand pour les mêmes raisons ci-dessus.

Les avoines sont toujours peu offertes. On sait que la récolte a été très réduite. Les cours ne changent pas.

Il en est de même des autres céréales dont le chiffre d'affaires est peu important.

VINS

La demande en muscadets est assez régulière bien que ne représentant qu'un chiffre d'affaires assez minime, mais qui est en rapport avec une récolte aussi réduite.

La qualité prévue est assez bonne pour engager les consommateurs à s'approvisionner d'un produit qui fera une excellente bouteille sans aucun doute. Et comme ici les stocks de la récolte précédente ne pèsent en rien sur le marché, la situation commerciale est saine. Les cours sont plutôt soutenus. De 460 à 470 à la récolte, c'est-à-dire plein fait à l'entonnage, les prix ont successivement monté et atteignent 490 à 500 fr. pour les premiers choix.

Les gros-plants 1921 ne semblent pas suivre la même marche, bien que là aussi cependant la qualité ne paraisse pas devoir laisser à désirer comme pour ceux de 1920. La vente doit être concurrencée par les vins rouges d'Algérie et du Midi et par le cidre.

En vins de crus ordinaires, mais droits cependant, les acheteurs ne veulent pas dépasser 200 à 220.

En bons crus, on obtient 260 à 280. Dans le Valletais on parle de plus de 300 fr., prix obtenu, et même mieux.

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 21 octobre.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1921	72 à 80	
Seigle	»	56 à 58	
Avoine	»	58 à 60	
Orge	»	70 à 75	
Sarrasin	»	70 à 75	
Son	»	46 à 48	
Fèves	»	70 à 80	
Farine	90	98

VINS

Muscadet, 1 ^{er} choix, nu 1921	450 à 500
Muscadet, 2 ^e choix, nu 1921	440 à 450
Gros-plant, 1 ^{er} choix, nu 1921	250 à 300
Gros-plant, 2 ^e choix, nu 1921	200 à 220

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 20 octobre.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	2.208	2.100	3.48	2.75	1.65
Vaches	981	910	3.48	2.75	1.54
Taureaux	482	475	2.69	2.36	2.09
Veaux	1.617	1.590	5.70	4.92	3.63
Moutons	12.402	11.900	4.40	3.35	2.40
Porcs	3.985	3.985	4.60	4.50	4.30

NOURRITURE DU BÉTAIL

(Tous ces prix sans engagement)

Manioc pour veaux, les 100 kilos	90 »
En sacs de 100 kilos sur wagon Chantenay.	
Riz Saïgon importation, les 100 k. 100 »	
Brisures de riz, les 100 kilos	85 »
Farine basse de riz, les 100 kilos	58 »
Sur wagon Chantenay.	

TOURTEAUX EN FARINE

Espèces	Les 100 kilos logés	
	en sacs de 75 kilos wag. Chantenay par 2 sacs minimum	en sacs de 400 kilos wagon Nantes en magasin ou domicile par toutes quantités
Arachides Rufisque blancs	»	78 »
Arachides décortiquées	64	69 »
Palmistes en sacs de 50 k.	55	60 »
Mélange spécial p. porcs	55	60 »
1/2 palmistes		
1/2 sorgho		

Orge d'Algérie, les 100 kilos logés sur wagons Nantes :

Par wagons complets	55 »
Par quantités moindres ou en magasin	58 »

Granulé condensé pour volailles... 57 00

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos.

Poudre d'os alimentaire... 55 00

Poudre d'os alimentaire en farine... 60 00

Les 100 kilos logés.

Aliment mélassé l'« Intensif »... Manque

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 65 kilos.

Son mélassé... 60 00

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos.

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville 170 00 à 180 00

Paille, — — 55 00 à 60 00

Foin, les 500 k. en ville 200 00 à 220 00

Paille, — — 75 00 à 95 00

GRANDS MAGASINS DE LA CHATELAINÉ 20 Rue Crébillon, NANTES

G^{de} PHARMACIE DE PARIS

Place Royale — NANTES — Rue d'Orléans

PHARMACIE D'ORDONNANCES — LA PLUS VASTE DE PROVINCE

SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 70 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile	270 00
Blanc 64 % d'huile	255 00
Blanc 60 % d'huile	255 00
Bleu pâle	240 00
Majoration de 5 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.	

HUILE DE TABLE « La Cardinale » 55 50

HUILE D'OLIVE garantie pure... 70 00

L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

VIGNES

Les plus belles Vignes - Les meilleurs Plants

PEPINIÈRES DE L'OUEST

LES PLUS IMPORTANTES DE LA RÉGION

60 hectares vignobles et pépinières

Exposition Nationale : PARIS 1911

1^{er} Prix : MÉDAILLE D'OR — Hors Concours

MEMBRE DU JURY

GIRAULT-SAPIN

Propriétaire-Viticulteur

Domaine de la RONDE CHASSENEUIL (Vienne)

Plants greffés des meilleures variétés

BOUTURES CREFFABLES

Producteurs directs recommandés GAILLARD

BLANC, 157, (Roi des Blancs) ; GAILLARD 2 et

194 rouges, SEIBELS ; COUDEROS différents

numéros, NOAH ; OHELLO, etc. Authenticité

et sélection rigoureusement garanties.

PRIX MODÉRÉS

Commandes et expéditions soignées

ALIMENTATION DU BÉTAIL

Les Aliments mélassés SAY

pour chevaux et bestiaux

remplacent à poids égal :

GRAINS, TOURTEAUX, FOURRAGES

MÉLASSE SAY 80 % de mélasse

SON MÉLASSE SAY 50 % de mélasse.

PAILLE SAY { 50 % de mélasse

{ 50 % de paille déblée.

Les plus sucrés et les meilleurs des aliments mélassés

Le sucre donne de la force aux animaux, les engraisse et supprime :

COLIQUES, DIARRHÉE, CONGESTIONS

OFFRES ET DEMANDES

Nous avons repris la publication de notre service d'informations pour les offres et demandes relatives à tout ce qui concerne l'Agriculture :

Offres et demandes d'emplois agricoles, de fermages, de métayages, de matériel agricole, de bétail, de produits de la terre.

Jusqu'à nouvel avis, ces annonces limitées à un maximum de cinq lignes chacune, seront gratuites pour tous nos adhérents, qui auront droit à deux insertions pour la même annonce.

Mais comme ces annonces nous occasionnent, pour répondre aux demandes de renseignements, des frais assez élevés de correspondance et de poste, nous ne les insérerons qu'autant qu'elles nous parviendront accompagnées d'une somme de 1 fr. 50 en timbres-poste, mandats, ou espèces versées à notre caisse.

En dehors de ces insertions, nous insérons diverses annonces ou réclames de maisons commerciales ou industrielles pour lesquelles nous déclinons toute responsabilité, l'emplacement qui leur sera réservé, étant réservé par contrat à une agence de publicité de la région de l'Ouest qui en est ainsi concessionnaire.

OFFRES

40. — A vendre boutures plants directs de toutes variétés.
41. — A vendre une pompe demi-rotative sur charriot et un très beau canard de Barbarie 1920.
42. — A vendre pulvérisateur 12 lames et un siège, complètement neuf, marque américaine.
43. — A vendre : 1° Un chien couchant, poil ras, parents parfaits, 10 mois ; 2° un chien briquet breton, 8 mois.
44. — A vendre charrue Brabant, bon état.
45. — A vendre : 1° Une grande charrue à défoncer ; 2° un rouleau Croskill à 13 disques ; 3° une herse en V ; 4° un scarificateur à 7 socs.
46. — A vendre : 1° Voiture et harnais cuir jaune, pour âne ou poney. Très bon état ; 2° cheval alezan, 4 ans ½, net, plein service, 1 m. 60, fils de Ivory et de Kella.
47. — A vendre 2 juments pleines, 5 et 8 ans.

DEMANDES

48. — On désire acheter deux fox terriers, mâle et femelle d'au moins 2 ans, petits de taille, mais très trapus, garantis parfaits pour renards et blaireaux.
49. — On demande une place de gérant ou chef de culture dans propriété, culture et viticulture.
50. — Ménage sans enfant demande place en Loire-Inférieure ; le mari 23 ans, cultivateur-vigneron ; la femme, 22 ans, basse-cour.
51. — On demande un grand âne ou mulet pour manège, hersage.
52. — Jeune ménage demande place, mari jardinier, sachant conduire ; la femme basse-cour.
53. — On demande ménage muni de bonnes références, le mari bon jardinier, garde, sachant faire le cidre, ou jardinier chauffeur ; la femme cuisine et intérieur.
54. — Ménage cultivateurs, 2 enfants 11 et 13 ans, demande à louer à moitié fruits ou à prix d'argent, une ferme de 10 à 15 hectares pour le 23 avril 1922.
55. — On demande, pour la Mayenne, un ménage, l'homme jardinier, la femme à la basse-cour ou à toutes mains.
56. — On demande associé pour chasse gardée en Loire-Inférieure.
57. — On demande pour une borderie de 12 à 13 hectares, à moitié fruits, un ménage cultivateur vigneron, avec un ou deux enfants.
58. — On demande pour région Guérande, un ménage gardien de propriété. Homme jardinier-maraîcher, un peu fleuriste ; femme basse-cour et un peu cuisine.
59. — On demande, pour Redon, une femme de basse-cour.
60. — On demande à acheter d'occasion : 1° Voiture avec harnais, en bon état ; 2° Un cheval très doux, bon trot moyen et du fond.
61. — Jeune ménage, un enfant, demande place. Le mari jardinier-maraîcher, un peu vigneron, fleurs, ferait garde ; la femme petite basse-cour.
62. — On demande pour la Loire-Inférieure, un ménage jardinier, basse-cour (2 ou 3 vaches).
63. — Ménage, 2 enfants, 9 et 2 ans, demande place ; le mari jardin, cultures, garde ; la femme basse-cour.
64. — Ménage agriculteur prendrait ferme de 20 à 25 hectares en Loire-Inférieure. (Excellentes références.)
65. — Ménage 33 à 35 ans, 1 enfant 6 à 7 ans, libre à la Toussaint, prendrait petite exploitation 5 à 6 hectares dans la banlieue de Nantes, rayon Thouaré, Car-

quefou de préférence. Possède matériel et cheptel nécessaires.

66. — Ménage, 2 enfants, 14 et 6 ans, demande place de jardinier-vigneron et garde ; femme basse-cour.

67. — On demande cultivateur-vigneron, célibataire ou marié.

LA CHARRUE BAJAC
LIANCOURT



est la plus SOLIDE et la plus PERFECTIONNÉE

Demander le Catalogue général à LIANCOURT

Vignes

J. FOULONNEAU, viticulteur, Saint-Christophe-le-Coupré (Maine-et-Loire), Hybrides de Gaillard, Couderc, Seibel, Bertille, Seyne, Castel, Chevalier, Oberlin, etc., Noah, Othello, Auxerrois. Plants greffés. Boutures greffables, authenticité garantie. Prix réduits. Références dans toute la Loire-Inférieure.

Poteaux en pierre pour vignes sur fil de fer franco gare.

ENGRAIS SPÉCIAUX

POUR Horticulture - Cultures Maraîchères Pépiniéristes - Arbres Fruitières

INSECTICIDES

DE TOUTE NATURE et fabriqués spécialement pour les différentes espèces d'insectes nuisibles

Traitement des Maladies de la Vigne

PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES DÉSINFECTION DU SOL

DEMANDER RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES

Joseph CROUAN

5, Quai de la Fosse - NANTES (Loire-Inf.)
TÉLÉPHONE 22.67

VITICULTEURS

Demander la Brochure

"Les Hybrides Producteurs directs"

Adressée GRATUITEMENT sur demande

Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES

Plants greffés - Producteurs directs - Boutures greffables

GROS - Authenticité garantie - DÉTAIL

Prix courants adressés franco sur demande

ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

POUR PEINDRE SOI MEME



PEINTURE BOURCY

Fabriquée selon les règles et PRÊTE A EMPLOYER

FAITES VOS ACHATS

AU BON MARCHÉ CHEZ BRUNNER FRÈRES

LAINAGES, SOIERIES BONNETERIE, CHEMISERIE LINGERIE

CONFECTIONS pour HOMMES pour DAMES, pour ENFANTS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES radicalement et à peu de frais rien ne réussit aussi admirablement que le

TAUPINOL GIBET

Ne coûte que 5 fr. le flacon pour tuer 1500 taupes. Petit modèle 2 fr. REMBOURSES EN CAS D'INSUCCÈS. Toutes les Pharmacies. Notice franco sur demande à J. GUANNIC, Pharm. ROHAN (Norbihan)

SAVON GRAPPE D'OR



1^{ère} MARQUE DE MARSEILLE

MOTOCULTEURS SOMUA

A. FRAISE ROTATIVE



TOUTES LES OPÉRATIONS EN UN SEUL PASSAGE

Conduits par un seul homme Dans tous les terrains Grande économie de semence Accroissement des récoltes Utilisables comme tracteurs PEUVENT ACTIONNER: POMPES MOTEURS ÉLECTRIQUES, MOULINS ETC.

19 AVENUE DE LA GARE STOUEN (SUP. SEINE)

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

Trousseaux et Layettes

AU PETIT PARIS

Petit Paris

NANTES

9 et 10, Place Royale - Tél. 9.71

Petit Paris

On trouve au PETIT PARIS : TOUT L'HABILLEMENT Pour ENFANTS, Filles et Garçons. — Pour DAMES, JEUNES GENS, HOMMES

Grande Spécialité d'Articles pour Mariage

POUR DAMES : Robes de Mariées, Couronnes, Voiles, Chaussures

Pour Hommes : Complots de Cérémonie tous faits et sur mesure, Chemises, Cravates, Chaussures

LACTINE AMÉRICAINE

Seule farine alimentaire stérilisée à 3 centimes le litre.

Qui donne des **VEAUX BLANCS**, à chair ferme et lourde,

Qui évite la tuberculose, excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la diarrhée et se prépare sans faire cuire.



En Vente chez : RÉMOND, grains à Nantes - AUDRAIN, Épicier à Blain - DEMASSARD, Boulanger à Chateaubriant - COURBIN, grains à Ancenis - RINEAU, grains à Glisson.

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succr



1, Rue Sainte-Catherine NANTES

Constructeur